

Projet URI-USAID de Gestion concertée pour l'avenir d'une pêche durable au Sénégal

(COMFISH)

Rapport trimestriel du projet

1 Octobre – 31 Décembre 2011

(Accord de Collaboration N° 685-A-00-11-00059-00)

Un partenariat entre:

Le Centre des ressources côtières de l'Université de Rhode Island
L'Agence américaine pour le développement international / Sénégal
Le Ministère de l'Économie Maritime
Le Fonds mondial pour la Nature, Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
Institut universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Centre des Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
Fédération Nationale des GIE de Pêche



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE



COASTAL RESOURCES CENTER
University of Rhode Island

Table des matières

1. RESUME ANALYTIQUE	4
2. INTRODUCTION	6
2.1. LA SURCAPACITE DE PECHE.....	6
2.2. PLANS DE GESTION DES PECHERIES AXES SUR LES STOCKS	7
2.3. RENFORCEMENT DE CAPACITE ET AMELIORATION DE LA GESTION ET DE LA RECHERCHE ..	8
3. ACTIVITES, REALISATIONS ET DEFIS.....	10
3.1. REFORME DES POLITIQUES - LA LETTRE DE POLITIQUE SECTORIELLE DES PECHEES	11
3.2. RESSOURCES NATURELLES: BIODIVERSITE DES PECHERIES ET GESTION DES ECOSYSTEMES	16
3.3. ACCROISSEMENT DES AVANTAGES SOCIO-ECONOMIQUES POUR LES PECHEURS.....	18
3.4. CHANGEMENT CLIMATIQUE.....	18
3.5. DEVELOPPEMENT DES CAPACITES EN RESSOURCES HUMAINES	20
3.6. THEMES TRANSVERSAUX.....	24
3.7. GESTION DU PROJET	28
4. RESUME DES PRINCIPALES ACTIVITES PREVUES POUR LE 2IEME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012.....	30
5. LES EXPERIENCES REUSSIES	31

ANNEXES

ANNEXE A. : ADRESSES UTILES.....	32
ANNEXE B: LISTE DES SIGLES.....	34
ANNEXE C : TABLEAU DES INDICATEURS PMP.....	35
ANNEXE D : MISE A JOUR DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE	38
ANNEXE E : SITUATION FINANCIERE.....	38

Liste des figures

IMAGE 1: SITE DE DEBARQUEMENT DE SOUMBEDIONE A DAKAR.....	7
IMAGE 2: CARTE INDIQUANT LES CPLA SOUS FORME DE POINTS SANS DELIMITATION PRECISE....	12
IMAGE 3: CARTE INDIQUANT LES LIMITES GEOGRAPHIQUES DES CLPA.....	13
IMAGE 4: FORMATION D'UNE JOURNEE SUR LES CONVENTIONS LOCALES	15
IMAGE 5: CARTE MONTRANT LA REPARTITION DES GROUPES D'ESPECES	17
IMAGE 6: VUE AERIENNE DES SURFACES D'EXTRACTION DE SEL,.....	19
IMAGE 7: LE CONSEILLER TECHNIQUE N°1 DU MEM REMETTANT LE PRIX.....	27

1. RESUME ANALYTIQUE

Le début de l'exercice fiscal 2012 coïncide avec une période de lancement du projet et à la planification stratégique. Au cours de ce 1^{er} trimestre, les efforts du projet ont surtout porté sur l'identification des partenaires, la préparation des contrats, des termes de référence et des budgets, mais aussi sur la formation des partenaires à l'utilisation des protocoles et procédures du projet USAID/COMFISH relatifs à la tenue des livres comptables et à la production de rapports. Beaucoup de sous-contrats signés avec les partenaires d'exécution sont maintenus et adaptés à la nouvelle planification annuelle. De nouveaux partenaires sont identifiés pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités nouvelles..

Les contrats de partenariat prévus concernent:

- Le Fond Mondial pour la nature : WWF-WAMER
- Le Centre de Suivi Ecologique: CSE
- Le Centre de Recherche Océanographique de Dakar Thiaroye: CRODT
- Énergie, Environnement et Développement en Afrique : ENDA ENERGIE
- La Fédération Nationale des GIE de Pêche : FENAGIE
- L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/Université Cheikh Anta Diop de Dakar : IUPA
- L'Association Pêche Tourisme Environnement : APTE
- L'Institut des Sciences et de l'Environnement, Université Cheikh Antar Diop, Dakar : ISE
- L'Institut de Recherche et Développement/Institut Fondamental d'Afrique Noire : IRD/IIFAN
- L'Institut suédois de Technologie alimentaire/Production alimentaire durable : SIK
- Le Département des Pêches de l'UBC (Université de Colombie Britannique)

Des stocks prioritaires ont été choisis par les acteurs au cours d'un atelier national organisé en Juillet 2011. Ce sont la sardinelle, le *cobo* (Ethmalose), la crevette d'estuaire, le poulpe et le mérrou. En collaboration avec d'autres programmes, le Ministère de l'Economie Maritime (MEM) à travers la Direction des Pêches Maritimes (DPM), a initié un processus d'aménagement de certaines des pêcheries précitées (la crevette avec le projet COMOPECHE de la Banque mondiale et le poulpe avec la JICA). Il a été convenu que le projet USAID/COMFISH pourrait contribuer et appuyer ce processus. C'est ainsi qu'en collaboration avec le MEM/DPM, le projet USAID/COMFISH va prendre le lead pour l'aménagement des pêcheries d'ethmalose (cobo) et de mérrou (thiof). Les pêcheries de sardinelle devront faire l'objet de plan de gestion différent des autres stocks du fait que la flotte sénégalaise exploite une partie d'un stock de sardinelle partagé entre les pays de l'Afrique de l'Ouest. Le MEM/DPM accorde une forte priorité à la pêcherie de sardinelle, car elle constitue 70% des débarquements de la pêche artisanale au Sénégal. Par conséquent, le projet USAID/COMFISH s'intéressera aux résultats des différents travaux effectués sur les stocks d'Afrique de l'Ouest, tout comme il

évaluera également les pêcheries côtières de sardinelle dans chacun des CLPA des sites d'intervention du projet.

Un manuel a été préparé et présenté à chacun des sept CLPA où le projet USAID/COMFISH interviendra. Ce manuel présente le processus en 14 étapes à suivre pour la création de Conventions Locales (des accords juridiques qui engagent les communautés locales) pour la gestion d'un stock de poissons. Le processus a été approuvé à l'unanimité et avec enthousiasme dans chacun des CPLA. Le MEM/DPM et le projet USAID/COMFISH procéderont à la mise en œuvre intégrale du processus dans chaque CLPA.

Il s'agit de la première phase de planification de la gestion des pêcheries à l'unité du stock. Le regroupement des CLPA en Convention Locale que le projet USAID/COMFISH appelle « UGD » (Unités de Gestion Durable), serait une première au Sénégal. Jusqu'ici, la DPM n'a créé des Conventions Locales qu'au « sein des CLPA ». Chaque UGD réunira les CLPA dont les membres/Comités Locaux des Pêches (CLP) pêchent le même stock de poisson. La DPM, le projet USAID/COMFISH, l'IUPA, le CRODT, l'IRD, les CLPA et l'ensemble des acteurs de la pêche vont créer des bases de données sur l'état des stocks prioritaires et leurs implications de la gestion en se basant sur les connaissances locales, les entretiens, les échantillons pris dans les sites de débarquement ainsi que l'utilisation des modèles d'évaluation des pêcheries. L'échantillonnage des débarquements, de l'effort de pêche et de la CPUE (Capture Par Unité d'Effort) a été lancé en novembre dans le Sine Saloum à travers des entretiens semis-structurés avec les pêcheurs. Ces évaluations indicatives menées seront partagées avec tous les CLPA au cours d'ateliers de consultation et d'échange d'informations, organisés pour faciliter la compréhension, l'appropriation et le consensus au niveau des CLPA et des pêcheurs.

Une nouvelle structure de consultation (le Partenariat) permettant de rassembler l'IUPA, le CRODT et la DPM a été proposée, afin d'entamer des discussions sur les besoins de renforcement des capacités et les possibilités de synergies dans le secteur de la pêche, particulièrement en matière de capacité humaine, de coordination et partage des données et des résultats de la recherche sur les pêcheries. Sur le moyen et le long terme, il sera nécessaire de disposer d'un Système Intégré d'Informations sur les Pêcheries afin d'optimiser l'utilisation des séries de données dont disposent la DPM et le CRODT. Les termes de référence du « Partenariat » ont été produits et sont en cours de révision par l'IUPA, la DPM et le CRODT. Le *Partenariat* sera développé selon une approche de type Sea Grant/Land Grant, dans laquelle la recherche sera associée à la vulgarisation et à la sensibilisation. Un sous-contrat intégrant les activités de démonstration de l'approche Sea Grant est en cours de préparation pour l'IUPA.

En ce qui concerne les aspects changement climatique du projet, un rapport technique produit montre de quelle manière le changement climatique peut impacter les volumes de capture et les débarquements, indépendamment de l'effort de pêche excessif. Dans un rapport publié récemment sur 155 pays, il ressort que le Sénégal est l'un des pays pour lesquels les débarquements et la sécurité alimentaire sont les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. La DPM et le projet USAID/COMFISH vont travailler ensemble pour appliquer cette technologie à la pêche sénégalaise, afin d'identifier les stocks et les pêcheries devant être protégées. La publication récente d'une étude approfondie a également montré que le changement climatique peut avoir un impact sur les débarquements de 132 économies nationales, au point d'accroître leurs difficultés économiques en réduisant la valeur des débarquements et la quantité de protéines animales d'origine halieutique. Le Sénégal a été identifié comme l'un des

huit pays tropicaux les plus susceptibles d'être touchés par ce fléau car 72% de ses protéines animales proviennent du poisson.

Le projet USAID/COMFISH va également entamer des travaux sur l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation au niveau des communautés de pêche; il organisera trois ateliers de formation sur les Changements Climatiques pour former le personnel, les partenaires et les femmes (à Cayar) aux méthodes d'identification des impacts du changement climatique, à la vulnérabilité au changement climatique et à la planification des stratégies d'adaptation.

2. INTRODUCTION

L'objectif stratégique du projet USAID/COMFISH est d'aider le Ministère de l'Economie Maritime particulièrement la Direction des Pêches Maritimes (DPM), son bénéficiaire principal, à gérer durablement la pêche artisanale au Sénégal en mettant en œuvre la *Lettre de Politique Sectorielle de la Pêche et de l'Aquaculture*. Le projet USAID/COMFISH veut aider à la réflexion relative à la résolution des principaux problèmes liés aux trois domaines suivants :

2.1. La surcapacité de pêche

La surcapacité de pêche est une réalité dans le secteur artisanal comme dans le secteur industriel. La DPM s'est engagée dans un processus de gestion de la surcapacité, à travers la réduction du nombre des pirogues artisanales de 17.000 à 14.000 et de la flottille du secteur industriel de 135 à environ 100 bateaux. La plupart des stocks sont surexploités et les débarquements sont passés de 420 000 tonnes à environ 350 000 tonnes (soit environ 20%) de 2006 à 2008, années pour lesquelles des estimations récentes et fiables sont disponibles.

Le projet USAID/COMFISH et la DPM se sont accordés en principe sur la création d'un plan d'action pour la gestion de la capacité de pêche au Sénégal (dont 90% est artisanale)¹. L'objectif de ce plan sera de gérer la capacité de pêche afin que les flottilles de pêche au Sénégal puissent pêcher, à quelques tonnes près, l'excédent de production disponible chaque année grâce à la productivité naturelle des stocks.

¹ En utilisant la méthodologie reconnue internationalement et fournie par la FAO, 1999.



Image 1: Site de débarquement de Sombédioune à Dakar

2.2. Plans de gestion des pêcheries axés sur les stocks

Les stocks de poissons prioritaires choisis par les acteurs au cours d'un atelier national tenu en Juillet 2011 sont la sardinelle, l'éthmalose (le cobo) la crevette d'estuaire, le poulpe et le mérou (par ordre de priorité). Le MEM/DPM travaille déjà sur les Plans de Gestion des Pêcheries de la crevette (DPM/COMOPECHE-Banque Mondiale) et du poulpe (DPM/JICA/COGEPAS), par conséquent le projet USAID/COMFISH va apporter son appui et documenter ces plans de gestion en fournissant des informations biologiques et d'autres relatives à la crevette, ainsi que les premières évaluations biologiques sur le poulpe pour permettre à la DPM d'élaborer des Plans de Gestion des Pêcheries plus complets.

Pour le cobo et le mérou, la DPM et le projet USAID/COMFISH prendront la direction des opérations. Le MEM/DPM considère la pêche de la sardinelle comme étant la plus haute priorité du Sénégal, car elle concerne 70% des débarquements de la pêche artisanale au Sénégal. C'est pour cette raison que le projet USAID/COMFISH fera un état des lieux des connaissances sur le stock de l'Afrique de l'Ouest et évaluera également les pêcheries côtières de sardinelle dans chacun des CLPA dans lesquels intervient le projet, de manière à aider la DPM à :

- Documenter les initiatives de création de Plan de Gestion de Pêcherie de la sardinelle en Afrique de l'Ouest ;
- Planifier l'adaptation au cas où les CLPA et les communautés de pêcheurs qui dépendent de la sardinelle souffriraient de surpêche et/ou seraient affectées par des impacts de changement climatique graves.

Au cours des 12 dernières années, le Sénégal a mis en place une politique de gestion des pêcheries transparente et ascendante basée sur des consultations et un processus décisionnel au niveau du village (Comités Locaux de Pêche, CLP). Les CLP sont maintenant regroupés en 22 Conseils Locaux de la Pêche Artisanale (CLPA) effectifs qui créent des Conventions Locales (CL), grâce à un processus consultatif et participatif. Une fois approuvées (par le CLPA et/ou par le MEM), ces Conventions Locales sont juridiquement contraignantes et peuvent être utilisées pour gérer les pêcheries situées dans chaque CLPA. Cependant, les CLPA n'ont pas encore de limites géographiques clairement définies, pourtant nécessaires pour la gestion des pêcheries à

l'unité du stock. Chaque unité de stock prioritaire choisi par COMFISH concerne 5-10 CLPA. Dans les villages, les structures de gestion actuelles devraient être orientées sur les stocks pour lier les mesures de contrôle existantes (par exemple, l'effort de pêche, le maillage, les saisons et les zones de fermeture), à la productivité des stocks. Sans cette approche fondée sur le stock, il est impossible de créer les Plans de Gestion des Pêcheries qui sont essentiels pour une gestion durable des pêcheries. Il n'y a donc aucune relation fonctionnelle entre les mesures de contrôle à la disposition des CLPA et la productivité des stocks pêchés par les CLPA. De ce fait, la pêche durable dans les CLPA n'est pas encore envisageable.

Le projet USAID/COMFISH et la DPM sont en principe d'accord, sur la création d'Unités de Gestion Durable (UGD) qui seront basées sur les stocks. Tous les CLPA et les CPL dont l'activité et les captures portent sur un stock particulier devront se regrouper dans une UGD. Les Conventions Locales (CL), régissant actuellement la pêche « au sein des CLPA », seront étendues et adaptées, afin de prendre en charge les nouvelles UGD créés. Ces « Conventions Locales entre CLPA » vont devenir les outils dont la DPM disposera afin de lier l'effort de pêche à la capacité des stocks à se développer et à produire du poisson, autrement dit pour permettre une gestion durable de chaque stock. L'ambition du projet USAID/COMFISH est de contribuer à la mise en place de plusieurs UGD avant son terme en 2016.

D'autres projets s'activent dans les CLPA, notamment les initiatives du PRAO (COMOPECHE de la Banque Mondiale) qui ont lancé un processus d'évaluation de la fonctionnalité et de la performance de chacun des 22 CLPA mis en place. Ce processus a été récemment évalué et approuvé par la DPM, par conséquent le projet USAID/COMFISH doit travailler de concert avec la DPM et le PRAO, afin de développer des synergies dans les activités et approches au sein des CLPA.

La création du concept d'UGD axées sur les stocks n'a pas encore été prise en considération par le PRAO. La DPM a quant à elle, accepté que le projet USAID/COMFISH en fasse son objectif principal. Ainsi le projet USAID/COMFISH doit à présent procéder à la mise en œuvre du concept d'UGD, en créant des UGD axées sur les stocks prioritaires. Par conséquent, il effectuera des évaluations simples mais fiables des pêcheries en utilisant une version actualisée et étendue du logiciel ELEFAN, l'outil d'évaluation le plus largement utilisé en Afrique de l'Ouest. Ces évaluations seront utilisées pour renseigner les stratégies de pêcheries basées sur les CLPA, mais aussi pour servir d'outils de création des plans de gestion, qui seront en fin de compte utilisés par les UGD pour une gestion durable de leurs stocks.

2.3. Renforcement de capacité et amélioration de la gestion et de la recherche sectorielle

Le secteur de la recherche et de la gestion des pêcheries au Sénégal est segmenté, en plus d'être insuffisamment doté en investissements structurels. Les fonds alloués à ces activités ne concordent pas avec l'importance des débarquements et de la contribution de la pêche au PIB.

2.3.1. Recherche gouvernementale financée directement

Le CRODT est le principal institut gouvernemental de recherche halieutique et a pour mandat d'évaluer les stocks et de conseiller le MEM/DPM sur la gestion des pêcheries. Toutefois, au cours des dernières années, il a été noté une réduction drastique de son personnel (faisant passer ses effectifs de >35 à 7 environ). Le projet USAID/COMFISH travaille en partenariat avec le CRODT pour combler certaines de ses lacunes. Le Sénégal doit opérer un changement stratégique au plus haut niveau pour permettre au CRODT de retrouver sa position stratégique antérieure d'institut de recherche océanographique et halieutique phare en Afrique de l'Ouest, mais aussi de conseiller auprès de la DPM en matière de gestion durable des pêcheries sénégalaises.

2.3.2. L'IUPA/Université de Dakar

L'IUPA est une organisation jeune et dynamique offrant une formation de niveau doctoral en évaluation des stocks, en gestion des pêcheries et en aquaculture. Dans son partenariat avec le projet USAID/COMFISH il est particulièrement intéressé par :

- le développement du modèle Sea Grant/Land Grant à travers lequel la recherche, la vulgarisation et la sensibilisation créent des interactions fortes entre le gouvernement, les universités et le secteur de la pêche, de sorte que la recherche soit pleinement adaptée aux besoins des pêcheurs ;
- le renforcement des capacités, la promotion du changement de comportement pour une pêche durable, et l'application de la science pour une gestion durable des pêcheries.

Le projet USAID/COMFISH va signer avec l'IUPA un contrat de partenariat en vertu duquel le personnel clé du Centre des Pêches de l'Université de Rhode Island (URI) les capacités de l'IUPA, afin d'apporter et de démontrer l'utilité des nouvelles technologies et approches. Ce travail est supposé continuer pendant toute la durée du projet.

2.3.3. Étude sur la capacité de pêche

Le projet USAID/COMFISH à travers le WWF va coopérer avec l'unité de recherche de la DPM pour effectuer une étude sur la capacité de pêche. Ces travaux n'ont pas pu démarrer au cours du 1^{er} trimestre 2012 et sont reportés aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres.

2.3.4. Initier des changements structurels stratégiques dans le secteur de la pêche : le Partenariat

Il convient de prendre en considération les défis stratégiques dans les pêcheries suivants:

- Le personnel du CRODT est insuffisant (au moins 30 nouveaux chercheurs devraient être recrutés au cours des cinq prochaines années).

- La DPM a besoin de plus de personnel qualifié afin d'être en mesure d'appuyer les CLPA et les UGD. Au moins 35 à 50 gestionnaires/chercheurs seront nécessaires pour appuyer une gestion des UGD fondée sur des Plans de Gestion de Pêcheries (PGP bénéficiant d'un éclairage scientifique).
- Aux yeux de l'IUPA et de l'URI la recherche de type Sea Grant est un besoin stratégique et le projet USAID/COMFISH va y contribuer pendant toute sa durée, malgré ses moyens limités.
- Jusqu'ici aucune étude formelle complète des besoins en capacités humaines du secteur de la pêche, n'a encore été effectuée. Mais on sait que dans certains des grands pays pêcheurs entre 4 et 6% de la valeur annuelle des débarquements peuvent être alloués à la recherche et à la gestion des pêcheries. Il est peu probable que le Sénégal leur consacre ce montant, mais il est clair que ses pêcheries ont besoin d'investissements beaucoup plus conséquents pour qu'elles deviennent durables.

Le projet USAID/COMFISH a proposé un nouvel outil institutionnel pour servir de stratégie de réponse aux besoins en développement des capacités humaines qui, s'il est accepté, permettra d'opérer une synergie entre les trois institutions intervenant dans le secteur de la pêche (le CRODT, l'IUPA, la DPM) à travers la nouvelle relation structurelle qu'est le Partenariat. Dans cette perspective, il sera mis en place par la DPM un comité officiel pouvant se réunir au moins une fois par trimestre aux fins d'examiner les questions névralgiques, de se concerter sur les modalités d'interventions, et d'obtenir le soutien des acteurs pour la mise en place de solutions durables. Le Partenariat est censé être l'outil institutionnel pour l'introduction de nouvelles idées et technologies. S'il est approuvé et mis en œuvre, il aidera l'IUPA à établir un programme permanent de type *Sea Grant*, et mais aidera aussi le CRODT à se reconstruire. Le Partenariat appuiera également la DPM à se doter d'effectifs nécessaires à la gestion des pêcheries, à travers des Plans de Gestion des Pêches (PGP) et des Unités de Gestion Durable.

Au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012, l'IUPA a apporté un soutien enthousiaste au Partenariat. Le CRODT n'était pas encore intéressé à y participer et la DPM a montré une attitude à la fois positive et sceptique, que l'on peut interpréter comme favorable à la discussion, mais pas encore à la mise en œuvre. Le projet USAID/COMFISH et le Centre de Pêche de l'Université de Rhode Island vont poursuivre l'initiative du Partenariat au cours du 2^{ème} trimestre 2012 et se proposent de soutenir le Partenariat dans la réalisation d'une éventuelle étude stratégique sur le renforcement des capacités techniques nécessaire au secteur de la pêche.

3. ACTIVITES, REALISATIONS ET DEFIS

Le projet USAID/COMFISH a continué à coordonner avec la DPM et d'autres projets de pêche intervenant dans le secteur pour affiner le rôle qu'il peut jouer, et rechercher des synergies et des opportunités pour mobiliser les efforts, (rencontres spécifiques avec la DPM, ainsi que des discussions avec d'autres bailleurs : atelier de la DPM/PRAO « Mesure et évaluation des capacités et des besoins dans les 22 CLPA » du 6 Décembre, et la réunion du « Comité technique sur les PGP de cymbium et crevette côtière » de la DPM/COMOPECHE Phase 2, des 19-20 Décembre). La complexité des acteurs de la pêche au Sénégal (bailleurs et institutions locales)

est un véritable défi qui nécessite que l'on y consacre beaucoup de temps pour la coordination et les réunions.

3.1. Réforme des politiques - La Lettre de Politique Sectorielle des Pêches

Le plus complexe des trois principaux défis à l'introduction d'une gestion durable des pêcheries au Sénégal en appui à la Lettre de Politique Sectorielle des Pêches, est la création de structures de travail qui permettront au MEM/DPM de gérer des stocks par le biais des CLP/CPLA et UGD.

3.1.1 Création de structures juridiques et de gestion permettant une gestion durable des pêcheries côtières

3.1.1.1. Histoire et origine des CLPA

Au cours des 12 dernières années le Sénégal a créé 22 Conseils Locaux de Pêche Artisanale (CLPA) qui regroupent tous les pêcheurs impliqués dans chaque CLPA. Chaque CLPA dispose d'un bureau exécutif (dirigé par le Chef de Pêche mandataire du Préfet/Sous-Préfet). Toutes les personnes qui travaillent dans un métier particulier d'un CLPA donné (par exemple, les sennes de plage les ligneurs, les transformatrices, les services, intermédiaires, mareyeurs, etc.) sont regroupés en « collèges » (par exemple, le Collège des mareyeurs, le Collège des intermédiaires, etc.). Chaque collège élit un ou plusieurs représentants au Comité de consultation et de coordination (ICC- Instance de Consultation et de Coordination). Ainsi, tous les pêcheurs sont en quelque sorte représentés dans ce Comité. Le Comité exécutif est sous l'autorité de l'ICC, qui lui est présidée par le Préfet/Sous-Préfet, représentant le Ministère de l'Intérieur.

En principe, les CLPA peuvent contrôler l'effort de pêche, le maillage et le nombre d'engins, définir les périodes et les zones de fermeture, et prendre d'autres décisions de contrôle au niveau de leurs membres. Pour que ces mesures soient applicables, chaque CPLA doit négocier avec la composante CPL (comité de gestion au niveau villageois) afin de créer des Conventions Locales (c.-à-d. des accords de pêche au niveau local) qui, une fois approuvés par le Préfet/Sous-Préfet, sont juridiquement contraignantes pour le CLPA, pour toutes ses composantes (CPL et ses membres).

Toutefois, jusqu'à présent il n'y a pas encore de délimitation officielle des CPLA par zone. La Figure 1 montre la carte officielle de la délimitation des CLPA du Sénégal, chacun étant situé à un point indiqué par une flèche. Aucun CPLA ne dispose de frontière, encore moins de territoire qui lui est propre. Les acteurs sont tous d'accord que tous les pêcheurs/villages dans les zones allouées aux CLPA dans la Figure 2 seront contrôlés/gérés par le CLPA indiqué, mais il n'y a pas encore de reconnaissance officielle spécifiant les structures géographiques bien définies des CLPA. Ainsi, la Figure 2 propose une couverture territoriale pour chaque CLPA, mais les CLPA ne fonctionnent pas encore clairement. La juridiction maritime n'est pas non plus définie. Cette absence de spécification géographique est peut-être à l'origine des sérieux problèmes de chevauchement des zones de pêche, qui est une importante source de conflit entre pêcheurs dans certains CLPA. Elle empêche également l'application effective des mesures de gestion sélectionnées.

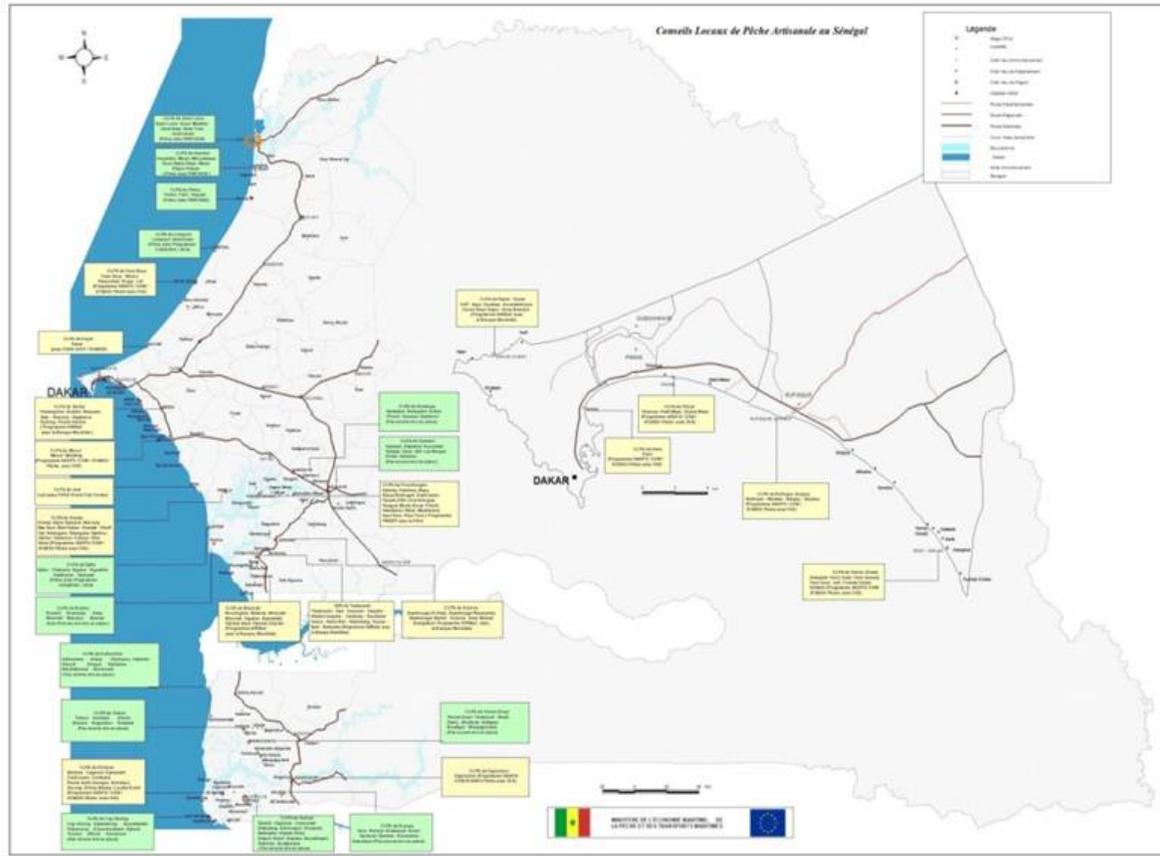


Image 2: Carte indiquant les CPLA sous forme de points sans délimitation précise (Source : DPM)

Figure 2. Carte indiquant les limites géographiques des CLPA proposées dans l'étude spatiale en cours du projet USAID/COMFISH (Source : CSE)

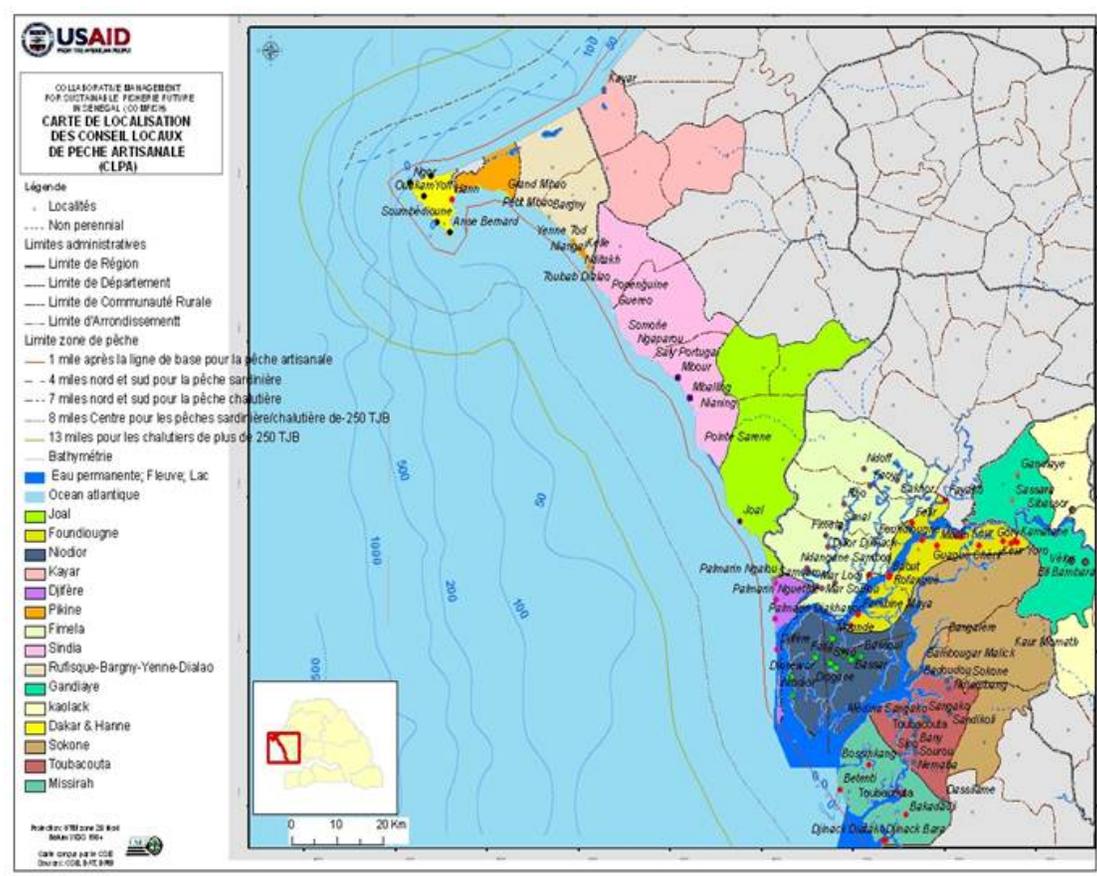


Image 3: Carte indiquant les limites géographiques des CLPA proposées dans l'étude spatiale en cours du projet USAID/COMFISH (Source : CSE)

En décembre 2011, le projet USAID/COMFISH a participé à l'évaluation des activités du CLPA de Cayar. La DPM/PRAO a réalisé une enquête dans chacun des 22 CLPA existants et a évalué leur performance en utilisant un ensemble des critères préalablement identifiés². Cette étude a également fait ressortir la non fonctionnalité de nombreux CLPA. En effet, seuls 11 sur 22 avaient CLPAs créés ont élaboré des plans de gestion de niveau de niveau varié (« en progression vers la cogestion »). Seulement 1 sur 22 CLPA disposait de plans suffisamment avancés pour que le CLPA soit qualifié de « Prêt à progresser vers la cogestion ». En outre, il a été constaté que seuls les CLPA appuyés/financés par les partenaires au développement, fonctionnent.

3.1.1.2. Etude de référence pour déterminer la fonctionnalité des CLPA

² Ministère de l'Economie Maritime, Direction des Pêches Maritimes (DPM) et PRAO : Rapport d'Evaluation des Conseils de Pêche Artisanale Locaux (CLPA). A publié la Division des pêches artisanales de la DPM, juin 2011. Dakar, 41pp. Examiné et approuvé par la DPM lors de l'Atelier de la DPM/CLPA, le 6 décembre 2011

Au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012, le projet USAID/COMFISH a identifié un ensemble de 16 critères quantifiables pour l'estimation d'une situation de référence pour la fonctionnalité des CLPA. Ces critères sont appelés à être appliqués au cours de l'exercice 2012 pour établir une situation de référence qui permette l'estimation de l'impact du travail du projet dans les CLPA ciblés entre 2012 et sa phase finale en 2016. Lors de l'atelier DPM/PRAO du 6 décembre, le projet USAID/COMFISH et le projet PRAO se sont accordés sur le principe d'unir leurs efforts pour éviter les chevauchements. Dans le cadre de cette harmonisation, le projet USAID/COMFISH examinera et comparera les critères du PRAO et ceux déterminés par COMFISH dans le but de voir si l'étude du PRAO pourrait être utilisée comme situation de référence. Si les écarts entre les engagements de COMFISH et les réalisations du PRAO sont importants, COMFISH recrutera un consultant local pour compléter les données du PRAO sans reprendre les paramètres déjà abordés de manière satisfaisante. Le projet USAID/COMFISH a demandé à la DPM de coordonner cette harmonisation au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2012.

3.1.1.3. Unités de Gestion Durable (UGD)

Le projet USAID/COMFISH et la DPM ont un accord de principe pour créer des Unités de Gestion Durable axées sur les stocks de poissons. Les modalités de structuration et de gestion sont encore en cours de discussion au 1^{er} trimestre de l'exercice 2012, et les idées suivantes ont été informellement acceptées comme plan de démarrage:

- Chaque UGD aura à gérer un stock de poissons qui peut être ciblé par les pêcheurs de plusieurs CLPA. La gestion de chaque UGD sera basée sur les Conventions Locales qui seront créées par les CLPA à deux niveaux :
 - **Convention Locale Intra-CLPA** : elle va se focaliser sur la gestion au sein des CLPA, selon des pratiques juridiques et institutionnelles bien établies ³.
 - **Conventions Locales Inter-CLPA** : Lorsque ce mécanisme de gestion intra-CLPA aura été correctement identifié et approuvé par chaque comité de coordination et de consultation, tous les CLPA qui exploitent un stock donné se retrouveront afin d'établir pour la première fois une Convention Locale inter-CLPA (entre CLPA) unique. Cette convention locale inter-CLPA sera le principal outil utilisé pour la gestion des UGD.

Pendant que ce processus de création de Conventions Locales intra et inter CLPA sera en cours, la recherche sur la biologie, les prises et l'état de chaque stock sera menée en parallèle dans chaque CLPA, en utilisant une méthode appropriée et rentable, la méthode ELEFAN. Les résultats et les implications managériales seront partagés avec chaque CLPA. En octobre, l'échantillonnage de la crevette du Sine Saloum a été initié en utilisant un système d'entretien avec les pêcheurs développé par dans le cadre d'un ancien projet USAID/UICN.

3.1.1.4. Création des Conventions Locales intra-CLPA

³COMFISH a examiné les procédures existantes pour la création de Conventions Locales et a lancé un nouveau processus en 14 étapes pour la création de Conventions Locales intra-CLPA qui a été appliqué dans sept CLPA (voir ci-dessous, 3.1.1.4)

Sous l'égide et la présidence de la DPM, le projet USAID/COMFISH a organisé au mois de septembre un atelier de suivi-évaluation et planification des activités du projet. Au cours de cet atelier, le projet USAID/COMFISH a présenté le nouveau processus en 14 étapes pour la mise en place des Conventions Locales nécessaires pour une gestion durable de leurs pêcheries basées sur des plans locaux de gestion des pêcheries. Ce processus a été approuvé par la DPM.

En novembre 2011, le projet USAID/COMFISH a organisé sept ateliers de formation d'une journée dans les CLPA des sites d'intervention du projet pour les sensibiliser et les former au processus de création et de mise en œuvre des Conventions Locales intra-CLPA. Le processus a été approuvé à l'unanimité dans six des sept CLPA⁴.



Image 4: Formation d'une journée sur les Conventions Locales, au CLPA de Rufisque

Bien que le processus de création de Conventions Locales intra-CLPA soit bien connu dans de nombreuses localités, la DPM n'a pas pour autant créé ou mis en œuvre de nouvelles Conventions Locales inter-CLPA. Un expert consultant local a été identifié et recruté pour travailler sur une analyse et une description détaillées d'une *Procédure de création de Conventions Locales Inter-CLPA* appropriée, basée sur les expériences sénégalaises précédentes et sur les travaux récents de COMFISH. Un rapport est attendu au 2^{ième} trimestre de 2012.

3.1.2. Partenariat et réforme institutionnelle stratégique

Durant la dernière partie de l'exercice 2011 et au 1^{er} trimestre de l'exercice 2012, des discussions ont eu lieu avec l'IUPA et la DPM sur la proposition visant à créer une collaboration axée sur la vulgarisation entre le secteur universitaire (IUPA), le secteur de la recherche (CRODT, recherche halieutique et océanographique), et le secteur public (MEM/DPM). L'idée fondamentale est de créer un programme de recherche qui est axé sur la vulgarisation, de sorte que la recherche soit

⁴ Le maire du 7^{ième} CLPA s'est tué dans un accident de voiture, et pour des convenances liées au deuil traditionnel l'approbation a été retardée d'un mois.

orientée vers les besoins des pêcheurs et que les résultats soient présentés aux pêcheurs, aux transformatrices et aux acteurs de la pêche pour évaluation et appréciation. Cette stratégie utilise le processus de type Sea Grant/Land Grant comme point de départ, et une proposition d'adaptation et de mise en place de ce processus a été identifiée et présentée à la DPM et à l'IUPA. Ce dernier l'a approuvée avec enthousiasme au cours du 1^{er} trimestre de 2012. La DPM n'a pas encore fini d'étudier la stratégie, mais l'a acceptée de façon informelle et soumise à des discussions plus poussées. Selon toute vraisemblance, la DPM pourrait approuver le processus au cours du 2^{ème} trimestre de 2012 et la première réunion du Partenariat proposé aurait lieu peu de temps après, de manière à initier, et coordonner ce processus proposé. Pour le moment, le CRODT n'a pas encore adhéré au processus de Partenariat.

En plus de proposer le Partenariat comme outil de création de synergies de vulgarisation/recherche, le projet USAID/COMFISH a mis en place un arrangement pratique et utile avec l'IUPA, et a prévu des activités qui permettront de mettre en évidence plusieurs idées du Sea Grant, afin que les gestionnaires sénégalais puissent constater d'eux-mêmes leur mise en pratique. Cela va créer un appui et un intérêt pour le Partenariat.

3.2. Ressources naturelles : biodiversité des pêcheries et gestion des écosystèmes

3.2.1 Identification des stocks

Le projet USAID/COMFISH a identifié les stocks de poissons prioritaires cités ci-dessous grâce à un processus axé sur la consultation des pêcheurs au cours du 4^{ème} trimestre de 2011 (Atelier de juillet):

- (i) Sardinelle
- (ii) Cobo (*Ethmalosa fimbria*)
- (iii) Crevette
- (iv) Poulpe
- (v) Mérou

Le projet USAID/COMFISH va, en collaboration avec le WWF, le CSE et le CRODT, cartographier ces ressources à partir des informations géo-localisées des pêcheurs et en utilisant les sondages et autres informations similaires. Ces deux sources de données seront utilisées pour cartographier ces stocks, afin que leurs relations avec les CLPA puissent être identifiées, et que les UGD puissent être cartographiés.

3.2.2 Retards dans la cartographie des stocks de poissons

L'approche du projet USAID/COMFISH en matière de gestion durable, décrite ci-dessus, exige que chaque stock qui est exploité par une UGD soit cartographié, avec les CLPA qui la composent. Pour plusieurs raisons (logistiques et autres : notamment l'indifférence du CRODT), cela n'a pas été possible pendant le 1^{er} trimestre de l'exercice 2012, de sorte que l'important processus d'identification des stocks et de l'UGD a été reporté au 2^{ème} ou 3^{ème} trimestre de l'exercice 2012. Cependant, la Figure 3 donne quelques indications utiles sur la répartition des ressources naturelles, même si elle ne fournit pas encore d'informations relatives au stock.

3.2.2.1. Conservation de la biodiversité et des écosystèmes marins

La Figure 3 nous donne également des informations préliminaires utiles sur les zones susceptibles d'être diagnostiquées plus tard comme des points chauds potentiels. Les informations disponibles sur les tortues, les herbiers et la répartition de la mangrove indiquent des interrelations importantes dans les zones les plus proches du rivage et au sujet desquelles une situation de référence pourrait éventuellement être établie et des études réalisées pour surveiller les changements survenus au fil du temps. Les frayères de pélagiques peuvent indiquer des sardinelles frayant et l'emplacement du stock. La concentration des différentes espèces et ressources importantes au large et près du delta du Sine Saloum reflète l'emplacement de l'AMP dans cette zone. Elle pourrait également conduire à l'identification éventuelle de points chauds de biodiversité plus précis.

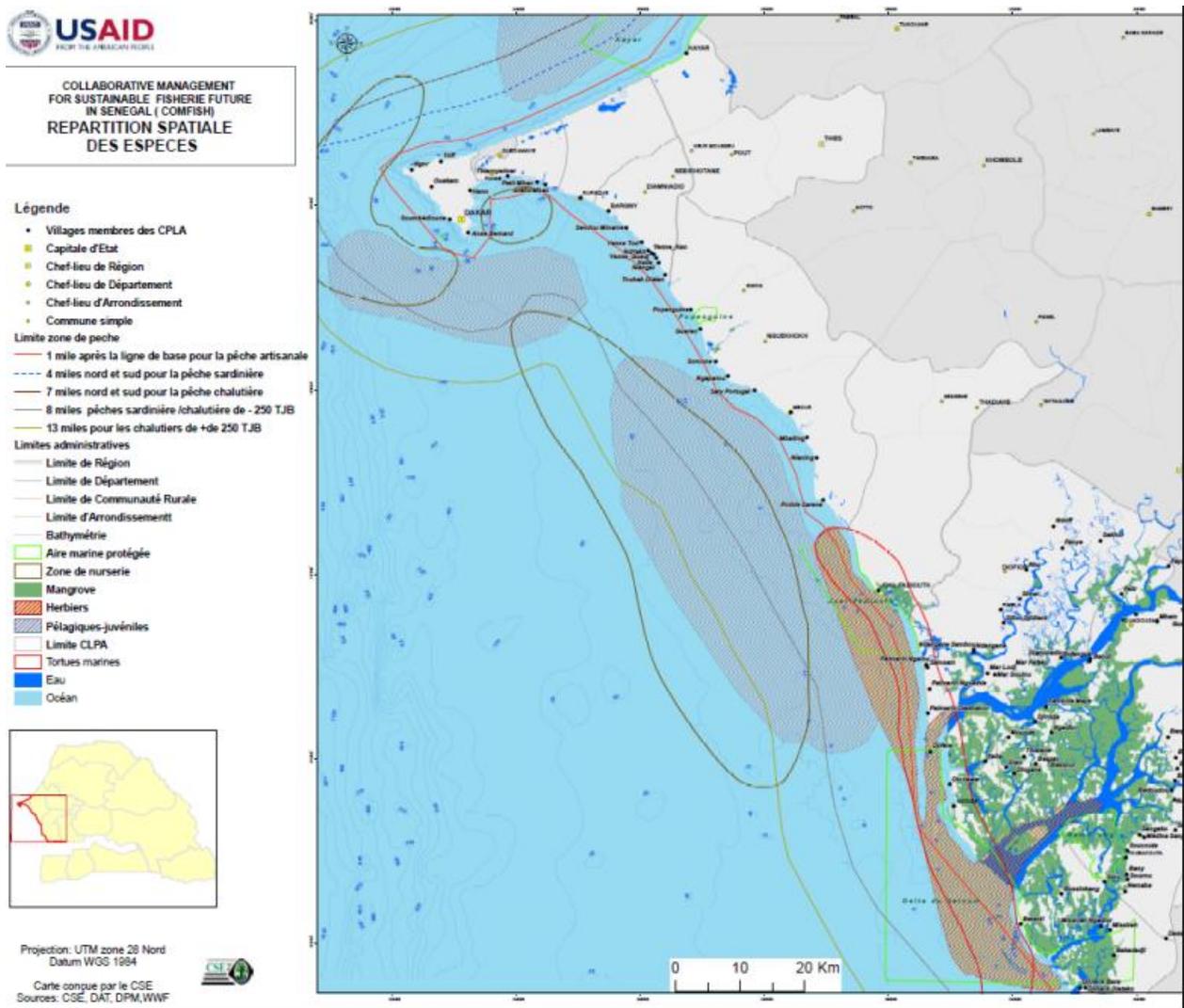


Image 5: Carte montrant la répartition des groupes d'espèces (Source CSE).

3.3. Accroissement des avantages socio-économiques pour les pêcheurs

Aucune étude n'a été effectuée sur les aspects socio-économiques de la pêche au cours de ce trimestre. Au second trimestre, il est prévu de faire une étude de référence sur le bien-être économique des villages de pêcheurs choisis.

3.4. Changement climatique

Au cours du 1^{er} trimestre de 2012, le projet USAID/COMFISH a effectué un examen scientifique des problèmes liés au changement climatique et aux questions connexes, ce qui a permis d'identifier deux manières selon lesquelles le changement climatique pourrait impacter la pêche :

3.4.1. Les impacts directs du changement climatique sur les débarquements

Un bref examen scientifique a été fait et des informations ont été recueillies pour certaines pêcheries tempérées, froides et tropicales où le changement climatique pourrait réduire sensiblement les débarquements. Il s'agit notamment de l'aiglefin, de la morue de la mer du Nord, et de la crevette bahreïnienne.

Une étude approfondie publiée récemment a également montré que le changement climatique peut avoir un impact sur les débarquements dans 132 économies nationales, au regard des difficultés économiques qui augmentent avec la réduction de la valeur des débarquements et de la quantité de protéines d'origine halieutique disponibles.⁵ Le Sénégal a été identifié comme faisant partie des huit pays tropicaux les plus susceptibles d'être touchés de cette façon, et il est particulièrement exposé car 72% de ses protéines animales sont fournies par les poissons.

L'impact potentiel du changement climatique sur les revenus des pêcheurs n'a pas été pleinement intégré lors de la phase de conception du projet USAID/COMFISH, mais il est maintenant certain que cette question doit être étudiée, afin de permettre une contribution scientifique appropriée à la stratégie du Ministère de l'Economie Maritime pour une gestion durable. La DPM est consciente de cette lacune et s'est félicitée du soutien du projet USAID/COMFISH pour aider à identifier :

- Les stocks les plus sensibles au changement climatique et les plus susceptibles d'en être affectés
- Les possibilités d'atténuer les impacts du changement climatique sur le volume et la valeur des débarquements, et sur la sécurité alimentaire des sénégalais.

Les détails techniques relatifs à la méthodologie que se propose d'utiliser le projet USAID/COMFISH pour l'identification et la gestion des impacts du changement climatique sur les stocks de poissons et des débarquements sont fournis au paragraphe 3.6.2.1

3.4.2. Les impacts directs du changement climatique sur les communautés de pêcheurs

⁵ Allison, E.H., 2009. Vulnérabilité des économies nationales aux impacts du changement climatique. Poissons et pêcheries

Les impacts directs du changement climatique sur les communautés de pêcheurs ont été identifiés comme un des domaines de travail prioritaires de COMFISH lors de la phase de conception du projet. Au cours des 3^{ième} et 4^{ième} trimestres de l'exercice 2011, COMFISH a travaillé sur ces aspects avec ENDA ENERGIE pour produire un premier manuel local sur les procédures d'évaluation de vulnérabilité et de préparation de plans d'adaptation dans les communautés de pêcheurs.. D. Au 1^{er} trimestre de 2012, il est apparu clairement qu'il n'y a pas encore assez de personnel qualifié capable d'effectuer ce travail au Sénégal. Le projet USAID/COMFISH a organisé trois ateliers de formations des acteurs, partenaires et du personnel du projet sur le changement climatique au 2^{ième} trimestre de 2012 (janvier 2012 : voir la section 4). Ils permettront d'avoir la masse critique de personnel qualifié que COMFISH peut utiliser pour mettre en œuvre ses activités grâce à l'identification :

- des zones où les changements climatiques seront susceptibles d'avoir un impact plus important sur les communautés côtières ;
- Les types de vulnérabilité les plus probables dans chaque site (revenus, structures physiques, ressources naturelles, etc.) ;
- Les mesures d'adaptation les plus appropriées pour chaque communauté de pêcheurs/site.



Image 6: Vue aérienne des surfaces d'extraction de sel, prouvant l'extrême salinisation des sols et la montée du niveau de la mer

3.5. Développement des capacités en ressources humaines

3.5.1. Instituts de recherche gouvernementaux: le CRODT

Le CRODT (Centre de Recherches océanographiques de Dakar-Thiaroye) était l'une des organisations de recherche halieutique les plus éminentes et les plus respectées de la région ouest-africaine, avec une implantation antérieure à 1950 (au moins 10 ans avant l'indépendance). Il est le gardien légal et l'intendant d'une grande partie des données halieutiques du Sénégal et a le mandat de procéder à l'évaluation des stocks et de fournir des avis scientifiques à la DPM pour la gestion des pêcheries. Il recueille certaines données relatives aux pêcheries et possède un important navire de recherche. Cependant, pour un certain nombre de raisons complexes, son effectif a été réduit d'une équipe de > 35 chercheurs au début des années 2000 à 7 chercheurs en 2012, et il dispose moins de personnel ou de budget suffisants pour remplir sa mission correctement. De ce fait, le renforcement du CRODT reste l'un des objectifs du projet USAID/COMFISH. Les discussions au cours des 3^{ième} et 4^{ième} trimestres de 2011 ont permis l'identification d'une stratégie commune pour les activités du CRODT/DPM/COMFISH. Ce travail a été reporté au 2^{ième} trimestre de 2012 en raison du manque d'effectif nécessaire au CRODT pour appuyer les activités communes convenues et planifiées. Un contrat a été signé vers la fin du 1^{er} trimestre de 2012 et sera mis en œuvre courant 2^{ième} trimestre 2012.

3.5.2. Recherche universitaire

L'IUPA (Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture, Cheikh Antar Diop, Dakar) est une institution relativement jeune, mais très active et engagée dans la formation des chercheurs halieutistes partout en Afrique occidentale ; il cherche toujours à repousser les frontières techniques en matière d'évaluation des stocks, de gestion des pêcheries et d'aquaculture⁶. Au cours de l'exercice fiscal 2011, d'intenses discussions ont permis de dégager une idée claire de l'enthousiasme qui anime son équipe qui s'intéresse particulièrement à deux domaines de synergie avec COMFISH, le CRODT et la DPM :

3.5.2.1. L'approche Sea Grant/Land Grant

Elle est pratiquée aux Etats-Unis et est particulièrement bien connue, sous toutes ses diverses formes à l'URI. Cette approche est basée sur la création de fortes interrelations entre pêcheurs et chercheurs, grâce à un travail de vulgarisation qui se fait aussi bien dans les institutions de recherche que dans les universités. L'IUPA est très intéressée et se considère comme l'institution idoine pour le transfert de cette approche au Sénégal. Au cours du 1^{er} trimestre de 2012, COMFISH et l'IUPA ont identifié une série d'activités techniques pour expliquer cette approche, notamment une formation en leadership à l'URI et des travaux axés sur le changement de comportement chez les pêcheurs. Un contrat est en préparation et sera mis en œuvre en 2012, courant 2^{ième} - 4^{ième} trimestres.

⁶ L'aquaculture n'est pas incluse dans la description du programme de COMFISH et elle représente seulement environ 10 000 t/an par rapport au total des débarquements au cours de la dernière décennie (350,000-400,000 t). La faiblesse des débarquements de l'aquaculture est principalement due à des contraintes techniques et financières

3.5.2.2. Evaluation des stocks

Comme expliqué plus haut (paragraphe 3.1.1.3) le projet USAID/COMFISH assistera ses partenaires dans la création de Plan de Gestion des Pêcheries pour appuyer la gestion des pêcheries axée sur les relations inter-CLPA et sur les UGD. Des évaluations indicatives de stocks doivent être disponibles dans chaque CLPA. Des évaluations axées sur l'âge et utilisant les méthodes traditionnelles de définition de l'âge seront menées pour corroborer les évaluations axées sur la taille. Ces deux approches seront mises en œuvre grâce à une méthodologie reconnue⁷. Le projet USAID/COMFISH est en collaboration avec le Département des pêches de l'Université de Colombie-Britannique, pour actualiser *ELEFAN*, l'outil le plus largement utilisé (en Afrique de l'Ouest et ailleurs dans le Sud) pour l'évaluation des stocks par la taille. Une fois actualisé, l'outil sera appliqué en juin/juillet 2012, au cours d'un atelier d'évaluation de stocks pour lequel des données recueillies de janvier à juin seront analysées dans le cadre d'un « environnement d'apprentissage par la pratique ». Les premières évaluations de sardinelle (les deux espèces), de crevette (*Penaeus notialis*), d'ethmalose (*cobo*) et de poulpe seront produites. Ces évaluations donneront des résultats indicatifs qui, bien qu'insuffisamment solides pour être utilisés dans la gestion effective de chaque UGD, seront fortement révélateurs de l'état actuel de chaque stock. Les CLPA examineront ces résultats et les combineront avec toutes les informations possibles provenant des pêcheurs (ce qu'ils pensent de la situation et leurs besoins en matière de gestion).

3.5.3. La recherche au niveau de la DPM

La DPM a une unité de recherche, de petite envergure mais qualifiée, qui travaille actuellement sur les données de capacité de pêche. Le projet USAID/COMFISH et la DPM ont convenu de travailler sur cette question avec le WWF, qui est également intéressé. Toutefois, le WWF n'a pas été en mesure de se mobiliser pour cette tâche au 1^{er} trimestre de 2012, c'est pour cette raison que le travail a été reporté aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres de 2012.

3.5.4. Le Partenariat

Le projet USAID/COMFISH a créé une approche à deux volets pour l'introduction d'une approche de type Sea Grant pour la recherche, la vulgarisation et la sensibilisation, en vue d'améliorer les connexions techniques entre :

- Le Gouvernement (MEM/DPM)
- Le CRODT (Secteur Institut de recherche)
- L'IUPA (Secteur recherche universitaire)
- Les pêcheurs et les acteurs du secteur de la pêche

3.5.4.1. Démonstration et apprentissage par la pratique

⁷ Mathews, C.P., 1987. *Fisheries Management in a Developing Country: the Most Appropriate Balance of Size and Age Related Methods for Practical Assessments* ("Gestion de la pêche dans un pays en voie de développement: méthodes d'évaluations pratiques relatives à l'équation la plus appropriée entre la taille et l'âge"); pp 321-334. Dans D.Pauly et G.R. Morgan (eds) *Length Based Methods in Fisheries Research* ("Méthodes de recherche halieutique axées sur la taille") ICLARM Actes de conférence 13, pp 486 ICLARM/World Fisheries, Manille Philippines et KISR, Saft, Kowait.

Le premier volet est composé des travaux entrepris par le Centre des Pêches de l'URI avec l'IUPA : au nombre des activités il s'agira de faire des recherches, de la vulgarisation et de la sensibilisation de type Sea Grant, et des activités connexes pour lesquelles l'IUPA sera formé. Ce processus permettra aux chercheurs halieutistes sénégalais de travailler sur l'approche Sea Grant et de mettre eux-mêmes à l'épreuve ses différents éléments, avant de décider de la poursuite ou non de l'activité, à la fin du projet COMFISH. Ce travail est effectué en vertu du partenariat et du contrat de l'IUPA mentionnés ci-dessus.

3.5.4.2. L'évolution des structures institutionnelles dans le secteur de la pêche (le Partenariat)

Aux 3^{ème} et 4^{ème} trimestres de 2011 et au 1^{er} trimestre de 2012, le projet USAID/COMFISH a identifié de sérieuses lacunes structurelles et institutionnelles dans le secteur de la pêche. Il s'agit notamment de ce qui suit:

- (i) Le personnel du CRODT a été réduit d'environ 35 à sept chercheurs entre 2003 et 2005 pour des raisons de consolidation budgétaire, sans aucune référence aux besoins objectifs du secteur de la pêche ;
- (ii) Il n'existe aucune structure de gestion des données entièrement intégrée entre le CRODT et la DPM : le CRODT est reconnu pour la très bonne qualité de son système de collecte de données halieutiques, et jusqu'aux environs de l'année 2000 il exploitait un navire de recherche halieutique qui régulièrement collectait des données halieutiques. La DPM fonctionne avec un autre système de collecte de données halieutiques bien géré et collecte également quelques données non collectées par le CRODT. La DPM et le CRODT reconnaissent l'existence de chevauchements, mais aussi de réelles possibilités de synergies, mais ne peuvent pas y répondre systématiquement par manque de budget et d'effectifs.
- (iii) La Lettre de Politique Sectorielle (LPS) aborde des questions telles que la gestion de la capacité de la flotte totale et artisanale, le changement climatique, en même temps qu'elle insiste sur la nécessité d'aborder ces questions en recourant aux meilleures pratiques internationales en matière d'évaluation et de gestion. Mais le manque de personnel et de financement pour la recherche font qu'actuellement ces objectifs ne sont pas encore portés.
- (iv) Le MEM et la DPM se sont engagés en faveur d'une gestion consultative et ascendante axée sur les CLPA et les UGD, mais cela requière une équipe de chercheurs et de gestionnaires bien formés. Il y a beaucoup de chercheurs sénégalais bien formés, mais aujourd'hui ils sont, pour la plupart, engagés dans la consultation internationale et locale avec les ONG. Ces derniers ne travaillent pas pour la DPM ou pour le Sénégal directement, et ne sont donc pas pleinement engagés pour soutenir le Sénégal. A long terme, leur engagement dans la gestion des pêcheries sénégalaises n'est pas non plus assuré.
- (v) L'IUPA assure la formation d'une bonne partie des chercheurs du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest dont on aura besoin pour travailler dans les CLPA et pour maintenir la capacité internationalement reconnue du CRODT au niveau souhaité, pour permettre au MEM/DPM de réussir la mise en œuvre de la LPS. Et pourtant, une importante minorité,

sinon plus, de ses stagiaires et diplômés sont au chômage par manque de financement de base au CRODT et dans d'autres institutions sénégalaises de pêche.

Pour toutes ces raisons:

- Un consultant international a été recruté au 4^{ième} trimestre de 2011 pour statuer sur le besoin d'un Plan intégré de développement de la capacité sénégalaise pour le secteur de la pêche⁸. Une procédure indicative a été fournie à cet effet.
- En se basant sur ce rapport, le Dr Lazar Najih, le Dr Kathy Castro et le Dr J. De Alteris du Centre des pêches de l'URI ont rencontré l'IUPA au 3^{ième} trimestre de 2011. Le Dr Lazar Najih est revenu au Sénégal au 4^{ième} trimestre de 2011.
- Une brève proposition de structure, susceptible de créer un nouveau mécanisme pour un changement institutionnel continu, a été conjointement préparée et acceptée par le projet USAID/COMFISH et l'IUPA : le *Partenariat*.
- Le Partenariat est envisagé comme un comité qui sera présidé et dirigé par le Directeur de la DPM ou son adjoint, et comprendra des représentants de la DPM, de l'IUPA et du CRODT avec un droit de vote, et des membres de COMFISH invités au besoin et sans droit de vote, pendant toute l'existence du projet COMFISH.
- Les membres du Partenariat identifieront les solutions à tous les problèmes décrits ci-dessus.
- Même si l'IUPA est favorable à cette initiative, le CRODT est indifférent et la DPM, tout en donnant un soutien prudent et son approbation pour des discussions, a également fait part de son scepticisme. Elle désire la réalisation d'une analyse sectorielle des ressources humaines sénégalaises pour le secteur de la pêche avant l'institution du Partenariat.

Le projet USAID/COMFISH et l'IUPA ont convenu que le Partenariat devrait être utilisé pour aider la DPM à obtenir le soutien nécessaire pour identifier les solutions aux questions ci-dessus :

- a) La création d'un Système intégré d'information sur les pêcheries du Sénégal. Ceci créera un système de données simple et interactif, capable de mettre la DPM, le CRODT et l'IUPA ensemble, et éventuellement les UGD et les CLPA, afin d'optimiser la collecte, la gestion, l'accès et l'utilisation des données.
- b) La création d'une stratégie de main d'œuvre et de capacité de pêche sénégalaise qui identifierait objectivement les besoins en main-d'œuvre qualifiée au CRODT, à l'IUPA et à la DPM.
- c) Le traitement à réserver aux questions liées au transfert d'un programme de type Sea Grant au Sénégal.

De tels besoins ne peuvent être satisfaits rapidement et nécessiteront un tour d'horizon stratégique de la situation et éventuellement de la législation, afin d'être intégrés aux textes de lois et budgets du Sénégal.

Pour faire avancer cette idée au cours du 2^{ième} trimestre de 2012, COMFISH va :

⁸ Lopez. En cours de finalisation

- Engager des discussions avec la DPM pour lancer le Partenariat, convenir d'un calendrier et voir si cette démarche institutionnelle est accueillie favorablement.
- Organiser, à l'intention des Directeurs et Directeurs adjoints, des chercheurs seniors et des praticiens, un atelier stratégique d'une journée afin de leur donner un aperçu des voies de développement alternatif (première partie) et de recueillir leurs commentaires préliminaires et leurs choix (Seconde partie).

3.6. Thèmes transversaux

3.6.1. Genre/égalité des sexes

Le projet USAID/COMFISH a reçu des contributions sur les questions de genre à travers deux consultations⁹ réalisées au 3^{ème} trimestre de 2011. Au 1^{er} trimestre de 2012, COMFISH a utilisé ces contributions et organisé plusieurs discussions avec les femmes impliquées dans les pêcheries¹⁰. Un atelier *Genre* pour identifier une stratégie *Genre*, prévu au 1^{er} trimestre de 2012 a été reporté au 2^{ème} trimestre de 2012 (mars) pour permettre la consolidation de ces idées. Il se déroulera sous l'égide de la DPM et sera l'occasion de fusionner les résultats des consultants ainsi que d'autres nouvelles idées pour avoir une stratégie cohérente et sélective qui sera examinée par la DPM. Ceci pourrait devenir la source de nouvelles idées afin d'assurer une gestion plus équitable des questions de genre dans les pêcheries sénégalaises.

3.6.2. Science, technologie et innovation

Comme mentionné ci-dessus, un bref examen des impacts probables du changement climatique sur les débarquements de poissons dans le monde entier a laissé penser que le changement climatique a influencé les débarquements dans d'autres pays, et il est fort probable que le Sénégal ait déjà subi cette influence¹¹.

Une observation bien connue mais insuffisamment documentée a estimé le nombre de pêcheurs artisanaux qui pêchaient dans les eaux sénégalaises à environ 15 000 (à partir de 1995). Ces pêcheurs ont désormais tendance à migrer vers d'autres eaux. L'explication habituellement fournie est que la surpêche a amené les pêcheurs sénégalais à aller pêcher dans d'autres eaux étrangères, mais l'étude souligne que ce changement pourrait également être causé par la migration du poisson, des basses latitudes vers des latitudes plus élevées.

La DPM n'a pas encore abordé cette question, mais elle n'en est pas moins intéressée. C'est pourquoi, le projet USAID/COMFISH a identifié une méthode utilisée précédemment pour évaluer quantitativement les différents impacts du changement climatique et de la capacité de pêche excédentaire de la flotte sur les CPUE (captures par unité d'effort).

⁹ Caroline Karp et Madeleine Hall-Arbor.

¹⁰ APTE : un nouveau partenaire de COMFISH, lors des réunions de CLPA consacrées à la formation à l'utilisation et à la création de conventions locales intra-CLPA.

¹¹ Mathews, C.P., novembre 2011. Version préliminaire sans titre MS, 12pp.

3.6.2.1. Une méthode d'identification quantitative des effets du changement climatique sur les stocks¹²

Au cours de l'exercice de 2011 et au début l'exercice de 2012, le projet USAID/COMFISH a identifié une stratégie pour se concentrer sur les pêcheries et les stocks qui ont peut-être déjà été sérieusement affectés par le changement climatique, ou qui sont susceptibles de l'être dans l'avenir. Depuis les années 1980 au moins, des signes attestant d'une augmentation nette de l'effort de pêche total au Sénégal sont indéniables. Des augmentations similaires de l'effort de pêche ont coïncidé avec des baisses remarquées sur les débarquements et les changements climatiques mondiaux dans la mer du Nord, le golfe Persique et dans d'autres parties du monde. Même si le changement climatique et son impact sur les pêcheries n'ont pas encore été documentés pour le Sénégal, il est peu probable que le changement climatique ait eu lieu ailleurs, sans avoir au moins quelques effets importants au Sénégal aussi. Pour mener à bien cette activité nouvelle mais essentielle, durant l'année 2012, le projet USAID/COMFISH doit conduire une analyse devant identifier, ne serait-ce que pour quelques stocks importants, les effets distincts de l'excès d'effort due à la capacité excessive des effets indépendants du changement climatique:(les deux pouvant influencer sur les CPUE), et donc sur les revenus de la pêche indépendamment les uns des autres. Ce sera fait en utilisant des outils bien connus (pour avoir fait leurs preuves ailleurs dans le monde), et en les appliquant aux données disponibles sur la sardine, la crevette, le mérrou, et autres espèces prioritaires¹³ pour COMFISH.

Les impacts potentiels du changement climatique sur les débarquements et la sécurité alimentaire des sénégalais incluent les éléments suivants:

- Même de petits changements au niveau de la température moyenne de l'eau ($\approx 1^{\circ}\text{C}$ sur 2-4 ans) pourraient affecter de manière significative la composition, selon la taille et l'âge, la répartition des espèces, et l'abondance des stocks de poissons, et par conséquent la quantité des débarquements.
- La température influence sur la répartition géographique des stocks et a un effet direct sur l'emplacement et le calendrier des périodes de froid, ce qui, au long terme, affecte aussi la croissance et la survie des espèces à haute valeur commerciale.
- Dans un environnement plus chaud, les espèces de poissons tropicaux pourraient refléter un changement survenu dans l'écosystème, s'ils migrent vers les pôles. Les espèces actuellement pêchées au Sénégal pourraient se déplacer vers le nord, dans les eaux mauritaniennes ou marocaines, ce qui diminuerait la productivité des pêcheries sénégalaises.
- Il existe des preuves tangibles d'une migration de pêcheurs sénégalais vers d'autres zones de pêche depuis environ 1995. Cette migration, souvent attribuée à l'effort de pêche excessif au Sénégal, pourrait également être une conséquence du changement climatique, ou peut-être un résultat combiné de la surpêche et du changement climatique.
- Un climat variable peut accroître l'incertitude de l'approvisionnement et des débarquements de poissons.

¹² Cette section et la suivante ont également été incluses dans le plan de travail de l'exercice 2012

¹³ Sardine, cobo (Etmalose), crevette, poulpe, mérrou et autres (choisis dans cet ordre par l'atelier de juillet couvert dans le rapport annuel de l'exercice 2011).

- Le changement climatique peut également influencer sur la saisonnalité des débarquements: cela pourrait avoir des résultats imprévisibles sur les moyens de subsistance des pêcheurs sénégalais.
- Les changements généralisés de température exposent les espèces marines vulnérables à des niveaux de stress et de maladie élevés, particulièrement s'ils se produisent durant les périodes critiques du cycle de vie de l'espèce. Ainsi, les augmentations de la température et de la salinité de l'eau peuvent se combiner pour créer des conditions favorables à la propagation des organismes pathogènes.

3.6.2.2. Evaluer et gérer la réaction des stocks aux changements climatiques au Sénégal

Le projet USAID/COMFISH peut utiliser des outils et des méthodes pour lancer une stratégie de gestion des pêcheries qui intègre l'identification et la gestion de l'impact du changement climatique sur les débarquements. Ce travail peut relier la productivité des stocks (leur capacité à produire du poisson) aux changements indépendants du climat et de l'effort. Le projet USAID/COMFISH abordera ces questions avec les partenaires, notamment le CRODT, l'IUPA, et les équipes techniques du MEM/DPM.

Les travaux sur l'impact du changement climatique sur les débarquements seront effectués indépendamment et concomitamment aux travaux sur l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation pour réduire les impacts du changement climatique sur les communautés côtières, perçus à l'origine comme seule activité de COMFISH sur le changement climatique et les pêcheries.

3.6.3. Sensibilisation/Communication

3.6.3.1. Lancement du projet

Le « lancement » officiel du projet a été l'événement majeur organisé par le projet USAID/COMFISH au cours de ce trimestre. Il a eu lieu le 19 octobre 2011, lors d'une réunion à laquelle assistaient environ 120 personnes en présence du représentant du Ministre de l'Economie Marine (le Conseiller Technique n° 1 du MEM), de la DPM et des autres Directions Technique du MEM, d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement du Sénégal, du Chef de Mission de l'USAID, des projets et programmes, des bailleurs intervenant dans le domaine de la pêche, les ONG et Organisations professionnelles de la pêche et des communautés de pêcheurs. Un sketch court (15 minutes) a été présenté par les hommes et femmes pêcheurs de Yoff préconisant une gestion concertée des pêches à travers les CLPA. L'occasion a été saisie pour décerner le prix au lauréat du concours de dénomination locale du projet. L'évènement a bénéficié d'une large couverture médiatique¹⁴ donnant au projet USAID/COMFISH une reconnaissance accrue dans les CLPA¹⁵.

¹⁴ Le chef d'équipe a été accueilli par des personnes qui l'avaient vu à la télé, et qui ont félicité COMFISH

¹⁵ Au cours d'une réunion publique suivante où étaient présents l'ensemble des 22 CLPA avec > 100 personnes pour discuter des stratégies de développement des CLPA, un représentant de CLPA a mis en exergue l'habitude de COMFISH d'effectuer des visites de consultation avant de proposer aux CLPA toute nouvelle idée ; cette remarque a été chaleureusement accueillie.



Image 7: Le Conseiller Technique n°1 du MEM remettant le prix au gagnant du concours de dénomination locale

3.6.3.2. Rapports techniques

Un certain nombre de rapports techniques sont dans la dernière ligne droite de leur mise en forme, avant la distribution aux partenaires et le téléchargement sur le site Web du CRC et sur le système d'archivage des documents de l'USAID. Il s'agit des rapports suivants :

- Evaluation de la vulnérabilité et guide de planification de l'adaptation (ENDA ENERGIE) ;
- Evaluation des CLPA ;
- Evaluation des besoins de capacité des pêcheries ;
- Effets du changement climatique sur la pêche maritime ;
- Base de données et rapport d'informations spatiales sur les pêcheries (CSE) ;
- Rôle des femmes dans les pêcheries du Sénégal ;
- Actes de l'Atelier national sur les stocks de poissons prioritaires ;
- Rapports trimestriels et annuels, plan de travail annuel des exercices 2011 et 2012.

3.6.3.3. Communiqués de presse bihebdomadaires de l'USAID

Trois communiqués de presse bihebdomadaires ont été préparés et diffusés par l'USAID :

- Le choix des stocks prioritaires par les pêcheurs travaillant dans un environnement de concertation ascendante (octobre 2011) ;
- Le lancement du projet (novembre 2011) ;
- Le lancement de sept ateliers CLPA qui ont permis de former les CLPA sur les modalités de Création des Conventions Locales intra-CLPA: première étape dans la création des UGD (décembre 2011).

3.6.3.4. Stratégies de communication avec les partenaires

Le projet USAID /COMFISH a organisé un atelier pour les partenaires sur les stratégies de communication du projet et les modalités de son assistance. Des ateliers sur les stratégies de communication interne et externe sont prévus pour janvier et février 2012.

3.7. Gestion du projet

3.7.1. Consolidation

Un des défis de ce trimestre fut la finalisation et l'approbation des contrats signés avec les partenaires d'exécution du projet USAID/COMFISH. L'élaboration des contrats susmentionnés a suivi le processus suivant :

- L'examen des rapports techniques des partenaires ;
- L'identification de cinq nouveaux partenaires ;
- L'élaboration des drafts de contrats et de termes de référence avec les partenaires ;
- La formation de tous les partenaires aux procédures comptables, de facturation et environnementales nécessaires afin qu'ils répondent aux exigences de l'URI et de l'USAID ;
- La formation de tous les partenaires aux protocoles de soumission des rapports et d'obtention de leur approbation.

3.7.2. Les nouveaux partenaires en 2012

3.7.2.1. APTE (Association Pêche Tourisme Environnement)

APTE est une association travaillant sur les questions de genre, de transformation, de tourisme, d'assainissement, d'environnement et de la pêche. Elle va travailler avec les femmes transformatrices de Cayar dans le but d'améliorer leurs conditions de travail pour une meilleure valorisation des produits (dans le cadre de la transformation de la sardinelle représentant 70% des captures de la pêche artisanale).

APTE abordera les questions suivantes :

- Produire des produits de meilleure qualité avec de la valeur ajoutée ;
- Assurer une amélioration de l'hygiène et de la sécurité ;
- Former les femmes à l'évaluation des impacts du changement climatique sur leur travail et leurs moyens de subsistance ;
- Identifier et former des leaders potentiels ;
- Améliorer le rôle des femmes dans la gestion des ressources naturelles ;
- Réduire la vulnérabilité des femmes ;
- Améliorer les revenus et les modes de vie des femmes de manière écologique et durable.

3.7.2.2. L'ISE (Institut des Sciences et de l'Environnement, Université Cheikh Antar Diop, Dakar)

L'ISE va travailler avec le projet USAID/COMFISH en tant que partenaire dans le domaine des changements climatiques et leurs éventuels impacts sur les communautés de pêcheurs.

3.7.2.3. L'IRD/IFAN (Institut de Recherche et Développement/Institut Fondamental d'Afrique Noire)

L'IRD et le projet USAID/COMFISH vont travailler ensemble sur la mise en place d'outils scientifiques devant permettre de mieux connaître l'évolution en termes de croissance de certains stocks de poisson (sardinelle, thiof, et autres espèces), afin de vérifier les évaluations sur la croissance des stocks (des espèces prioritaires).

3.7.2.4. Le Département des Pêches de l'Université de Colombie Britannique-UBC (Dr Pauly)

COMFISH collabore avec l'UBC dans la mise à jour du logiciel *ELEFAN*. Ceci dans le but d'appuyer les évaluations plus pertinentes et plus fiables des stocks fondées sur la taille des espèces dans les CLPA et les UGD.

3.7.3. Equipement et personnel du projet

Une nouvelle secrétaire a été recrutée pour remplacer l'actuelle qui a été recruté par la fonction publique. Un chargé du suivi-évaluation sera recruté au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2012.

4. RESUME DES PRINCIPALES ACTIVITES PREVUES POUR LE 2ieme TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2012

A. Réforme des politiques

- Consultation locale sur les Conventions Locale inter-CLPA/UGD (*Procédures de création de Conventions Locales Inter-CLPA*), mi-mars ;
- Démarrage activités conjointes AFRICOM/USAID/COMFISH sur la pêche INN ;
- Atelier sur les politiques, mi- mars (à confirmer) ;

B. Ressources naturelles

- Démarrage du système d'échantillonnage de fréquence des tailles (IUPA, IRD, CRODT, Dr Lazar Najih URI/CP) ;
- Description et examen de la pêcherie de la sardine par COMFISH (Dr Lazar Najih à confirmer) ;
- Poursuite du système d'échantillonnage de la crevette et du cobo au Sine Saloum (commencé en octobre 2011) ;

C. Changement climatique

- Trois ateliers sur le changement climatique (en janvier à Dakar et Cayar) ;

D. Renforcement des capacités des ressources humaines ;

- Transfert de technologie Sea Grant IUPA/CP (Dr Lazar Najih) ;
- Démarrage des discussions avec la DPM sur le Partenariat ;
- Démarrage des réunions sur le Partenariat, dès que c'est approuvé par la DPM ;

E. Thèmes transversaux

- Atelier *genre* au niveau local (une journée, bureau de COMFISH, fév)
- Atelier genre (stratégie de renforcement des capacités des femmes dans le secteur de la pêche) 20-22 mars ;

F. Gestion du projet

- Démarrage des sous-contrats avec : WWF, APTE, CRODT, FENAGIE, IUPA, CSE, IRD, et ISE ;
- Atelier de formation d'une journée sur les rapports financiers et l'obligation de rendre compte pour tous les partenaires ;
- Deux ateliers sur la stratégie de communication ;

5. LES EXPERIENCES REUSSIES

Aucune expérience réussie à partager n'a été préparée au cours du 1^{er} trimestre de l'exercice 2012.

Annexe A. : Adresses Utiles

Chris Mathews

Directeur USAID/COMFISH
Cité Djily Mbaye –Yoff
Téléphone :(221) 33-820-51-94
Fax : (221) 33-820-83-88
Email : christopherpmathews@yahoo.co.uk

Khady Sané Diouf

Directrice Adjointe USAID/COMFISH
Cité Djily Mbaye – Yoff
Téléphone :(221) 33-820-51-94
Fax : (221) 33-820-83-88
Email : rsdiouf@orange.sn

Brian Crawford

Directeur International Programme
Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett RI 02882 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-6225
Fax : (1) 401-874-6920
Email : Brian@crc.uri.edu

James Tobey

Gestionnaire de Projet
Centre des Ressources Côtières
Université de Rhode Island
Narragansett RI 02882 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-6411
Fax : (1) 401-874-6920
Email : tobey@crc.uri.edu

Cindy Moreau

Directeur administratif
Centre des Ressources Côtières

Université de Rhode Island
Narragansett RI 02882 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-6488
Fax : (1) 401-874-6920
Email : cindy@crc.uri.edu

Kathy Castro

Directeur, Centre des Pêches
Université de Rhode Island
Kingston RI 02881 U.S.A.
Téléphone : (1) 401-874-5063
Email : kcastro@mail.uri.edu

Dr. Oumou K. LY

Agent Représentant Technique de l' Accord (AOTR)
Spécialiste en Environnement
Bureau Croissance Economique
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext. 3150
Email: oly@usaid.gov

Aaron Brownell

Suppléant - Agent Représentant Technique de l' Accord (AAOTR)
Bureau Croissance Economique
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email : abrownell@usaid.gov

Beatrice Conde Deverson

Agent chargé des Accords/Contrats
Bureau Régional Acquisition & Assistance
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 77-724-41-90
Email : bconde@usaid.gov

Bernadette Daluz

Spécialiste en passation des marchés
Bureau Régional Acquisition & Assistance
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext 3273
Email : bdaluz@usaid.gov

Francis Carayol

Expert en Finances
Bureau Gestion Financière
USAID/SENEGAL Ngor Diarama
Téléphone : (221) 33-869-61-00 Ext 3424
Email : bdaluz@usaid.gov

Annexe B: Liste des sigles

ACCC	Adaptation aux Changements Climatiques Côtiers en Afrique de l'Ouest
AOTR	Agent Représentant Technique de l'Accord
BRP	Points de Référence Biologique
CCLME	Projet de Protection du Grand Ecosystème Marin du Courant des Canaries
CLP	Comités Locaux de Pêche
CLPA	Conseils Locaux de Pêche Artisanale
CNCPM	Conseil National Consultatif des Pêches Maritimes
CONIPAS	Conseil Interprofessionnel de la Pêche Artisanale au Sénégal
CRODT	Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
CSE	Centre de Suivi Ecologique
DEEC	Direction de l'Environnement et des Établissements Classés
DITP	Direction des Industries de Transformation du Poisson
DPM	Direction des Pêches Maritimes
DPN	Direction des Parcs Nationaux
DPSP	Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches
ENDA	Énergie, Environnement et Développement en Afrique
FENAGIE	Fédération Nationale des GIE de Pêche
FMP	Plan de Gestion des Pêcheries
GDRH	Gestion des Ressources Halieutiques, Banque mondiale
ISRA	Institut de Recherche Agricole du Sénégal
IUPA/UCAD	Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture - Université Cheikh Anta Diop, Dakar
IUU	(Pêche) Illégale, Non déclarée et Non réglementée
LPS	Lettre de Politique Sectorielle
MEM	Ministère de l'Economie Maritime
MPA	Aires Marines Protégées
PMP	Plan de Gestion de la Performance
PMU	Unité de Gestion du Projet
PRAO	Programme Régional des Pêches en Afrique de l'Ouest, Banque mondiale
V&A	Planification de l'évaluation de la Vulnérabilité et de l'Adaptation au changement
WAMER	Ecorégion Marine de l'Afrique de l'Ouest

Annexe C : Tableau des indicateurs PMP

Indicateurs	Objectif prévu pour l'exercice 2011	Objectif atteint lors de l'exercice 2011	Objectif de l'exercice 2012	Réalizations de chaque trimestre				Cumul Exercice 2012	Notes sur les réalisations et section de référence dans le rapport	Notes sur les défis et section de référence dans le rapport - Ex : RI 10% différent de l'objectif
				T1	T2	T3	T4			
Résultat 1 : Les capacités institutionnelles et des acteurs sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre de la cogestion pour une gestion durable des pêcheries et empêcher la surpêche										
Efficacité de la gestion des CLPA sur les sites du projet USAID/COMFISH	0	0	Situation de référence estimée pour chaque CLPA	-				-		
Nombre d'institutions/d'organisations dont les capacités/compétences ont été renforcées avec l'appui du gouvernement américain (USG)	0	0	15	-				0		
Nombre de personnes ayant reçu une formation sur la sécurité alimentaire et la productivité à court terme grâce à l'aide de l'USG	n/a	38 M (7 W)	700	157 M (37 F)				194	Les acteurs formés à la mise en œuvre des conventions locales	
Résultat 2 : Des stratégies et politiques pour éliminer l'utilisation des pratiques destructrices et non durables sur les ressources halieutiques et sur la conservation de la biodiversité sont testées et appliquées										
Nombre de politiques /règlements/ procédures administratives analysés	2	13	11	0				0		
Nombre de politiques/règlements /procédures administratives élaborés et présentés pour une consultation publique/des acteurs	0	0	5	2				2	Manuel d'élaboration des conventions locales rédigé et présenté	

Nombre de politiques/règlements/ procédures administratives présentées pour une législation/un décret	0	1	3	0				0		
Nombre de politiques/règlements/ procédures administratives préparés avec l'assistance de l'USG transmis/approuvés	0	0	2	0				0		
Nombre de politiques/règlements/ procédures administratives transmis et pour lesquels l'application est effective	0	0	2	0				0		
Nombre d'agriculteurs et autres ayant appliqué de nouvelles technologies ou pratiques de gestion grâce à l'assistance de l'USG	0	0	0	0				0		
Nombre d'hectares des zones sous gestion améliorée	n/a	0	17,100	0				0		
Nombre d'hectares dans les zones d'importance biologique sous gestion améliorée	n/a	0	17,100	0				0		
Résultat 3 : L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés										
Nombre de personnes ayant reçu une formation sur le changement climatique mondial grâce à l'appui de l'USG	0	0	860	0				0		
Nombre d'évaluations de vulnérabilité aux changements climatiques réalisées grâce à l'aide de l'USG	0	0	3	0				0		
Nombre de lois, politiques, accords ou règlements portant sur le changement climatique proposés, adoptés ou mis en œuvre grâce à l'assistance de l'USG	0	0	0	0				0		
Nombre d'intervenants ayant accru leurs capacités à s'adapter aux impacts de la variabilité au changement climatique grâce à l'assistance de l'USG	0	0	790	0				0		
Résultat 4. La gestion durable des pêcheries favorise l'augmentation des bénéfices sociaux et économiques au profit des communautés de pêcheurs										

Nombre d'entreprises privées, d'organisations de producteurs, d'associations d'utilisateurs de l'eau, de groupements de femmes, d'associations d'hommes et de femmes d'affaires, et d'OCB ayant reçu un appui de l'USG	0	0	21	0				0		
Nombre de ménages ruraux tirant directement profit des interventions de l'USG	0	0	TBD	0				0		
Les acteurs du secteur de la pêche dans les sites du projet sentent une nette amélioration de leur bien-être grâce à l'assistance USG (ce n'est pas un indicateur FTF, mais il permet de mesurer l'impact du projet)	n/a	Pas d'objectif. Les résultats du sondage seront analysés et transcrits								

Annexe D : Mise à jour de conformité environnementale

Aucune activité n'a été entreprise au 1^{er} trimestre nécessitant une évaluation des impacts environnementaux ou des mesures d'atténuation.

Annexe E : Situation financière

Pour le premier trimestre de l'exercice 2012, les dépenses s'élèvent à un montant total de 423 226 \$ sur un budget annuel de 3,2 millions \$. Ce faible niveau de dépense par rapport au budget annuel s'explique par le retard dans la mise en œuvre de certaines activités au regard du temps que demandait la préparation, l'approbation et le traitement des subventions des partenaires.